

LA PLATEFORME DES MECANISMES D'EXPERTS INDEPENDANTS SUR LA DISCRIMINATION ET LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES

Qu'est-ce que la Plateforme EDVAW ?

- ▶ La Plateforme des Mécanismes d'Experts Indépendants sur la Discrimination et la Violence à l'égard des Femmes (Plateforme EDVAW) est une plateforme de collaboration thématique et stratégique entre des groupes d'experts indépendants qui travaillent, au niveau des Nations Unies ou au niveau régional, sur la violence et la discrimination à l'égard des femmes.
- ▶ Elle vise à améliorer la mise en œuvre des cadres juridiques et politiques en vigueur, de portée internationale ou régionale, par la création de synergies et par la promotion des recommandations émanant des différents mécanismes, pour combattre la discrimination et la violence à l'égard des femmes et pour favoriser la responsabilisation.

Que fait la Plateforme EDVAW ?

- ▶ La Plateforme organise des consultations, des échanges d'informations et des réunions de suivi portant sur des préoccupations communes d'intérêt mondial ou sur des thèmes prioritaires dans différentes régions. La société civile et d'autres parties prenantes sont associées à ces activités.
- ▶ De plus, la Plateforme prend position sur certaines questions en diffusant des déclarations conjointes, renforce le partage d'informations et s'emploie à faire mieux connaître ses activités au moyen d'outils et de supports de communication.



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Collaboration avec des partenaires

La Plateforme EDVAW cherche à établir des partenariats notamment avec :

- ▶ La société civile et d'autres parties prenantes qui souhaitent examiner des questions d'intérêt commun correspondant aussi à leurs priorités ;
- ▶ Des entités et des organes de l'ONU ;
- ▶ Des organisations internationales et régionales, des gouvernements et des institutions nationales.

Mécanismes d'experts composant la plateforme EDVAW :

- ▶ La Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences ([SR VAW](#)),
- ▶ Le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ([CEDAW](#)),
- ▶ Le Groupe de travail des Nations Unies sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles ([WGDAW](#)),
- ▶ Le Comité d'experts du mécanisme de suivi de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme – Convention de Belém do Pará ([MESECVI](#)),
- ▶ Le Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la Lutte contre la Violence à l'égard des Femmes et la Violence Domestique ([GREVIO](#)),
- ▶ La Rapporteuse Spéciale sur les droits des femmes en Afrique de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples ([SR RWA](#)),
- ▶ La Rapporteuse sur les droits des femmes de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme ([RWA-IACHR](#)).



POUR EN SAVOIR PLUS

- [OHCHR / EDVAW Platform](#)
- [GREVIO / Plateforme des mécanismes d'experts indépendants sur la discrimination et la violence à l'égard des femmes - plateforme EDVAW](#)

Contributions de la Plateforme :

- [Livrets \(2020 et 2021\) sur les contributions de la Plateforme EDVAW à la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et sur ses relations avec la Commission de la condition de la femme](#)
- [Rapports sur les activités de la plateforme \(de 2017 à 2020\)](#)

PREMS 038722



SPECIAL RAPPORTEURS, INDEPENDENT EXPERTS & WORKING GROUPS



IACHR
Inter-American Commission
on Human Rights

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE